

Article technique

Passer l'hiver sans tomber

Moudon VD, 01.12.2021 - Les trébuchements et les chutes sont également l'une des principales causes d'accidents dans le travail quotidien des agriculteurs. Pendant les mois froids de l'hiver, des risques supplémentaires liés à la neige, au verglas et à la mauvaise visibilité s'y ajoutent.

Les seniors sont particulièrement menacés

Les personnes âgées en particulier, qui effectuent un travail souvent indispensable dans les exploitations agricoles, peuvent subir des blessures extrêmement graves en cas de chute. Les conséquences de la chute et la mobilité longtemps réduite pèsent alors non seulement sur les personnes concernées, mais aussi sur leurs proches et sur l'exploitation.

Des mesures simples pour plus de sécurité

Un bon service hivernal dans l'exploitation agricole est donc important. En prenant les mesures suivantes, vous contribuez à un hiver sans chutes :

- Enlever à temps les feuilles d'automne : combinées à l'humidité et au gel, elles forment des pièges insidieux pour les glissades.
- Déposer les outils de déneigement, les pelles, les balais et les produits d'épandage à portée de main à l'entrée des maisons d'habitation et des bâtiments d'exploitation.
- Débayer les escaliers et enlever la neige des mains courantes.
- Débarrasser régulièrement les cours et les chemins piétonniers de la neige. Aménager les dépôts de neige de manière à ce que l'eau de fonte puisse s'écouler à l'écart des voies de circulation. Les tas de neige ne doivent pas réduire la visibilité aux intersections et aux sorties de route.
- Rendre les surfaces verglacées antidérapantes avec des matériaux d'épandage. La neige et la glace dégelées par le sel d'épandage doivent ensuite être enlevées afin d'éviter qu'elles ne gèlent à nouveau. Des alternatives plus écologiques au sel de déneigement sont les matériaux d'épandage émoussants tels que le sable non lavé, les gravillons, les granulés, les copeaux de bois.
- Le déneigement des toits enneigés comporte de grands dangers. Il ne faut s'aventurer sur les toits/panneaux photovoltaïques enneigés qu'en cas d'absolue nécessité et en aucun cas sans être assuré !
- Rendre les zones extérieures et les allées sombres plus sûres au moyen de projecteurs LED avec détecteur de mouvement. Adaptez les minuteries programmables à l'heure d'hiver.

Se déplacer en toute sécurité

Vous pouvez également prévenir les chutes sur la neige et le verglas grâce à un équipement de protection adapté et à votre comportement personnel en matière de déplacement :

- Porter des chaussures solides et bien ajustées avec une semelle profilée antidérapante. Les crampons montés directement sur les chaussures constituent une protection supplémentaire contre le glissement.
- Utiliser systématiquement la main courante dans les escaliers.
- Sur des surfaces glissantes : Marcher lentement, faire des pas courts "démarche de pingouin". Soyez particulièrement prudent sur les surfaces inclinées et en pente !
- Ne pas regarder son portable en marchant
- En cas de mauvaise visibilité, porter une lampe frontale.
- Surtout pour les personnes âgées : Effectuez régulièrement des exercices ciblés de force et d'équilibre pour prévenir les chutes, p. ex. le programme du bpa : <https://www.bfu.ch/fr/conseils/entrainement-pour-la-prevention-des-chutes>

Personne de contact en cas de questions

Michel Bosson
Chargé de sécurité
michel.bosson@bul.ch
021 557 99 15